

AFFAIRE N° 22.

OBJET : CONSTRUCTION D'UN OUVRAGE DE FRANCHISSEMENT DU CANAL DU BUTOR
APPROBATION DU DOSSIER DE CONSULTATION D'ENTREPRISES

LE SECRETAIRE donne lecture du rapport :

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

La Direction Départementale de l'Équipement vient de me transmettre le dossier relatif aux travaux de construction d'un ouvrage de franchissement de la Ravine du Butor dans le cadre de l'opération "Endiguement des Ravines du Butor et Boucan Launay".

Les travaux comprennent :

- les travaux préparatoires
- les fouilles
- la réalisation des fondations
- la réalisation des culées
- la réalisation du tablier
- la fourniture et la mise en oeuvre des superstructures

Le montant de l'opération s'élève à 2 130 000 F y compris somme à valoir pour imprévus, révisions des prix, honoraires.

Le financement sera pris sur l'opération "Endiguement des Ravines du Butor et Boucan Launay" (financement déjà mis en place).

Je vous demande donc, Mesdames et Messieurs :

- d'approuver le dossier en cause
- de m'autoriser :
 - . soit à lancer un appel d'offres
 - . soit à passer un avenant au marché initial dont est titulaire l'entreprise A.DODIN.

Je mets la question aux voix.

(La zone concernée est située sur plan).

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ.

*Reçu à la Préfecture
de la Réunion
le 15 juillet 1982*